

# Le médecin généraliste face à la souffrance sociale

**Albert FHIMA,**  
Médecin généraliste,  
Lyon.

Aborder la situation du médecin généraliste, c'est aussi aborder celle du citoyen face à la détresse sociale, la dégradation économique pouvant en constituer l'une des causes objectives. Pour le généraliste que je suis, il apparaît évident qu'aujourd'hui, devant cette souffrance sociale, il est nécessaire de porter un diagnostic. Une grande partie de la population présente une souffrance psychique non pathologique mais qui peut aller jusqu'à la pathologie mentale effective; dans cette conjoncture, la collectivité ne remplit pas pleinement ses missions d'aide, d'assistance et de prise en charge nécessaires et indispensables à toute personne malade.

La banalisation de ces situations et l'extrême vulnérabilité de ces personnes constituent des indicateurs déterminants de la souffrance sociale.

Il convient à ce titre de rappeler à chaque professionnel de santé, et à l'ensemble de la population citoyenne, qu'il est du devoir de cette collectivité :

- de ne pas accepter aujourd'hui de laisser pour compte ces populations fragilisées et malades, qui ne peuvent subvenir à leurs besoins,
- de remettre à niveau les établissements médico-sociaux qui avaient en partie la mission de prendre en charge ces populations.

La mission de soin du médecin généraliste est aujourd'hui fortement remise en cause, et ce depuis de nombreuses années, par ces déterminants psychosociaux qui pèsent sur l'état de santé des personnes malades. Outre l'aspect de la demande directe que se réserve le colloque singulier, il apparaît nécessaire et indispensable que le généraliste se voit attribuer des missions collectives, tant dans le domaine de la prévention que dans l'éducation à la santé.

Depuis près d'une vingtaine d'années, des professionnels, dont des médecins généralistes,



ont *entendu* ces préoccupations et les ont prises en compte, ce qui a fortement contribué à la mise en place d'un nouveau concept, le « Réseau de Santé », pour répondre à ces situations complexes. Les caractéristiques de ces réseaux de santé se singularisent par un découplage médico-psycho-social, par une prise en charge globale des personnes malades, et par la mise en cohérence des actions sanitaires et sociales.

L'outil « Réseau de Santé » peut être une réponse adaptée, mais là encore, il ne saurait engager l'ensemble de la profession et, à ce titre, il reste aujourd'hui encore marginalisé dans sa pratique au sein des populations professionnelles.

Dans cette perspective, il convient :

- de prendre en compte la réalité de ces pratiques en se donnant les moyens effectifs de leur développement afin de toucher l'ensemble des professionnels dans leur formation initiale et continue, et en définissant les cadres et les missions choisies dans l'intérêt collectif,

- de définir des actions territoriales de santé qui affirment la nécessité d'une prise en charge de ces populations fragilisées et qui délimitent les niveaux de responsabilité des acteurs sanitaires et sociaux,

- et d'inclure dans la réalité des pratiques professionnelles le logement, l'accès au travail, les modes de réalisation individuelles et collectives, comme facteurs déterminants de santé.

Cette cohérence et cette synergie des actions se doit d'être organisée autant dans les pratiques professionnelles que dans les objectifs, avec des

déclinaisons territoriales de proximité qui sont des maillons indispensables à la prise en charge des personnes, en tenant compte de leur environnement et de leur capacité à intégrer ces processus de prise en charge.

Dans ces conditions, il apparaît essentiel que le rôle du médecin généraliste puisse évoluer dans ses missions et dans sa formation afin d'être en adéquation avec ces demandes autant individuelles que collectives.

Le paiement à l'acte, actuellement le seul mode de fonctionnement des médecins généralistes, ne répond en aucune façon à la nécessité de ses missions et à leur développement.

Les modes d'attribution des financements publics devront accompagner ces changements. Il n'en demeure pas moins que des actions militantes sont présentes et qu'elles sont de véritables leviers d'espoir sur lesquels nos décideurs politiques se doivent de réfléchir pour impulser de nouvelles dynamiques dans un système en constante évolution, où il faut accepter que les bouleversements psychosociaux ont des impacts économiques majeurs. ■